



LES DIFFERENTS PERMIS DE CONDUIRE



Quels permis pour conduire  
quels types de véhicules ?

**PERMIS B**



Voiture



Minibus

< 9



Camionnette

3.5 T max.



Camping-car

3.5 T max.



Le tricycle ou  
quadricycle à moteur

Pour tous les titulaires d'un permis ayant déjà circulé à 2, 3 ou 4 roues avant 2011. L'attestation de l'assurance faisant foi. Pour les titulaires du permis B après 2011, une formation de 7h est nécessaire.



Véhicule avec  
remorque

750kg max.



Motocyclette  
cylindrée < 125cm<sup>3</sup>

**PERMIS C, CE, C1, C1E**



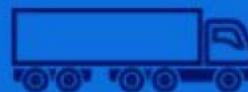
Véhicules ou appareils  
agricoles ou forestiers

40 km/h max. (C, CE, C1, C1E)



Camions

3,5 T < PTAC < 7.5 T  
(C, C1, C1E)



Camions

PTAC > 7.5 T  
(C, CE)

**PERMIS A1, A2, A**



Motos

- Motos légères, puissance 15kw max.
- Motos avec puissance < 35kw
- Toutes les motos avec ou sans side-car / 3 roues à moteur quelle que soit leur puissance

**PERMIS D, DE, D1, D1E**



Les cars et bus

- de + de 8 places + le conducteur (D) ;
- de plus de 8 places + conducteur + remorque > 750kg (DE) ; 16 places max, 8m long max + remorque 750kg max (D1) ; idem avec remorque > 750 kg (D1E)

AUTO ECOLE AH PERMIS

40 Rue du Pont de Créteil - 94100 Saint Maur des Fosses

Tel : 01.48.75.34.72 - Courriel : [ahpermis.contact@gmail.com](mailto:ahpermis.contact@gmail.com)

Numéro de Siret 883 632 242 000 11 - N° TVA INTRA : FR 34 883632242

Numéro d'activité : 11941061494 - APE/NAF 8553Z - N° agrément : E24 094 0008 0